



ANALYSE STRATÉGIQUE

Maroc - États-Unis : les limites d'une convergence stratégique

*Fiabilité américaine, rivalité avec l'Algérie et
autonomie stratégique du Maroc*

Nour Mohammed Rida

Président fondateur du CMEADD

Professeur, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Fès

SEPT. 2026

SOMMAIRE

- I.** Une alliance ancienne à la fiabilité variable
- II.** La grammaire américaine des alliances : intérêt, fiabilité et substituabilité
- III.** La puissance marocaine dans la stratégie américaine
- IV.** Maroc, Algérie, États-Unis : les dynamiques d'un triangle stratégique
- V.** AMTEC : technologie contre utilité stratégique
- VI.** L'alliance sans dépendance : quelle stratégie pour le Maroc ?
- VII.** Conclusion

Notes et références

Sénèque disait qu'« *il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait où il va* ». Cette maxime trouve un écho particulier dans les rapports de puissance. Pour une puissance moyenne, l'alliance avec une grande puissance peut accroître la sécurité, élargir l'accès aux technologies et renforcer les capacités d'action, tout en créant de nouvelles formes de dépendance. L'essentiel réside alors dans la capacité à convertir les bénéfices du partenariat en ressources propres, afin que la puissance de l'allié demeure un levier sans devenir une contrainte sur la liberté d'action.

La relation entre le Maroc et les États-Unis se prête particulièrement à cette lecture. Le mémorandum, signé le 13 juillet 2026, entre les Forces armées royales et l'*United States Africa Command* (AFRICOM), en vue d'établir à Tan-Tan l'*Africa Multidomain Training and Experimentation Center* (AMTEC), en constitue une manifestation significative. Prévu à l'horizon 2030, le projet doit réunir une zone d'entraînement multidomaine, une académie de drones et un centre d'innovation et d'expérimentation associant forces armées, industries et institutions académiques marocaines et américaines autour des technologies émergentes et de l'expérimentation opérationnelle¹. Le Royaume ne serait ainsi plus seulement un acquéreur d'équipements américains ou un partenaire accueillant des exercices militaires. Il deviendrait aussi un espace stratégique d'expérimentation pour les États-Unis, grâce à la coopération opérationnelle entre les deux armées, à sa stabilité et à sa position géographique au carrefour de la Méditerranée, de l'Atlantique, de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel.

Cette évolution invite à examiner à la fois la portée et les limites de la convergence maroco-américaine. Les États-Unis ont intérêt à voir émerger un Maroc plus puissant, plus stable et mieux doté militairement et technologiquement. Une convergence qui repose sur des intérêts stratégiques largement partagés, mais sans pour autant effacer les priorités propres à chacun des deux États. À cette relation bilatérale s'ajoute, toutefois, la rivalité maroco-algérienne : le renforcement des capacités du Maroc conduira Alger à adapter sa stratégie, à accroître ses propres capacités ou à rechercher de nouveaux partenariats. Ainsi, ces évolutions obligeront Washington à composer avec les nouveaux équilibres qui se dessineront au Maghreb. La relation maroco-américaine s'inscrit donc dans un triangle stratégique où Rabat, Washington et Alger poursuivent des intérêts distincts, parfois convergents, parfois concurrents.

Dans ces conditions, demander si les États-Unis sont un « ami fidèle » du Maroc reviendrait à poser en termes moraux une question qui relève d'abord de la stratégie. La notion de *fiabilité stratégique* paraît plus opératoire : elle conduit à examiner dans quelle mesure la convergence des intérêts, l'institutionnalisation du partenariat, le coût d'une rupture et la difficulté de substitution incitent Washington à préserver ses engagements lorsque surviennent des divergences². L'Histoire de la relation montre précisément que sa continuité n'exclut ni les désaccords ni les inflexions.

PROBLÉMATIQUE & HYPOTHÈSE

La problématique peut dès lors être formulée ainsi : *jusqu'où la convergence stratégique entre Rabat et Washington peut-elle renforcer la puissance et l'autonomie du Maroc alors que les États-Unis poursuivent leurs propres équilibres régionaux et que la montée en puissance marocaine produit elle-même des effets sur le comportement de l'Algérie et sur les arbitrages américains ?* L'hypothèse défendue est que la solidité de cette relation ne se mesure pas à l'absence de divergences, mais à la capacité du Maroc à faire de la convergence actuelle un levier durable de puissance, sans renoncer à sa liberté de décision. L'équilibre devient plus délicat dès lors que les intérêts liés au renforcement du Maroc et ceux de Washington ne se rejoignent plus pleinement. C'est précisément dans la maîtrise de cet équilibre, entre les avantages de l'alliance et l'indépendance du choix, que réside l'autonomie stratégique du Royaume.

I. Une alliance ancienne à la fiabilité variable

L'ancienneté de la relation maroco-américaine constitue un capital politique réel, mais elle ne doit pas être confondue avec une convergence permanente.

L'architecture contemporaine du partenariat est substantielle. La coopération sécuritaire s'est progressivement institutionnalisée et le Maroc a obtenu en 2004, sous George W. Bush, le statut de *Major Non-NATO Ally*. Ce statut approfondit les possibilités de coopération militaire sans constituer pour autant une garantie de défense mutuelle comparable à celle résultant d'un traité d'alliance. La même année, l'accord de libre-échange fut approuvé au Sénat américain par 85 voix contre 13 et à la Chambre des représentants par 323 voix contre 99, révélant une assise dépassant largement le seul Parti républicain³.

Cette institutionnalisation n'a cependant jamais supprimé les divergences. Sous Jimmy Carter, la politique américaine de transfert d'armements provoqua ainsi de fortes tensions avec Rabat. Les documents déclassifiés du Département d'État montrent que Washington cherchait alors à restaurer une relation bilatérale détériorée avec le Maroc tout en refusant d'encourager une solution militaire au conflit du Sahara occidental marocain et en souhaitant éviter une dégradation grave de ses relations avec Alger⁴.

L'administration Reagan opéra ensuite un rééquilibrage plus favorable au Maroc. Un mémorandum de 1985 considérait que Washington retirait de sa relation avec Rabat des avantages stratégiques, militaires et politiques que l'Algérie n'était alors ni disposée ni capable de fournir. Le *Policy Planning Staff* du Département d'État estimait ainsi qu'« *il serait erroné de risquer les bénéfices tangibles de nos liens avec le Maroc dans la quête de bénéfices intangibles résultant d'une amélioration de nos relations avec l'Algérie* »⁵. Le document recommandait, lorsque les intérêts marocains et algériens entraient directement en conflit, notamment sur le Sahara et les ventes d'armes, une orientation favorable au Maroc. Il préconisait parallèlement le développement de coopérations avec Alger dans les domaines ne menaçant pas les intérêts marocains.

L'épisode de 2013 sous Barack Obama constitue un autre moment révélateur. Selon le *Congressional Research Service*, des diplomates américains avaient alors soutenu une extension du mandat de la MINURSO à la surveillance des droits humains. Rabat s'y était fermement opposé et avait suspendu l'exercice *African Lion*. La proposition n'aboutit finalement pas. Quelques mois plus tard, Mohammed VI fut reçu à la Maison-Blanche et les deux pays réaffirmèrent leur partenariat stratégique, Washington continuant de qualifier le plan marocain d'autonomie de proposition sérieuse, réaliste et crédible⁶.

La reconnaissance par Donald Trump, en décembre 2020, de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental fournit le mouvement inverse. L'arrivée de Joe Biden aurait pu conduire à son abrogation. Elle ne l'a pas fait. En juillet 2021, le Département d'État confirma explicitement qu'il n'y avait « aucun changement » dans cette position, tout en réaffirmant son soutien à un processus politique crédible conduit sous l'égide des Nations unies⁷.

Le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche en 2025 a prolongé cette orientation. Mais l'évolution la plus significative dépasse désormais le seul cadre bilatéral. Le 31 octobre 2025, le Conseil de sécurité adopta la résolution 2797, sur la base d'un projet présenté par les États-Unis. Pour la première fois dans des termes aussi explicites, le Conseil prit les négociations fondées sur la proposition marocaine d'autonomie comme base du processus politique et reconnut qu'une véritable autonomie sous souveraineté marocaine pouvait constituer l'issue la plus réalisable au différend. La position portée depuis plusieurs années par Washington trouvait ainsi un prolongement dans le cadre multilatéral.

Cette succession d'administrations permet d'éviter une lecture trop mécanique. Des administrations différentes peuvent modifier le degré, le langage et les instruments de la relation sans remettre nécessairement en cause son architecture. Inversement, la profondeur du partenariat n'empêche pas une administration de poursuivre ponctuellement une politique contraire à un intérêt considéré comme essentiel par Rabat.

Le Sahara occidental marocain constitue précisément un test particulièrement révélateur de cette distinction. La reconnaissance américaine de 2020 représente un acquis diplomatique majeur pour le Maroc, mais son importance stratégique tient également à sa capacité à survivre aux alternances et à s'inscrire progressivement dans un ensemble plus vaste d'intérêts américains. L'enjeu ne réside donc pas seulement dans l'obtention, à Washington, d'une décision favorable au Maroc, mais dans sa transformation en un intérêt stratégique suffisamment établi pour survivre aux alternances américaines et rendre son abandon politiquement et stratégiquement coûteux.

La politique américaine envers le Maroc doit ainsi être analysée à plusieurs niveaux : Maison-Blanche, Congrès, Département d'État, Pentagone, AFRICOM, entreprises de défense, relations commerciales et réseaux institutionnels. La continuité institutionnelle ne garantit pas l'absence de crise. Elle augmente plutôt le coût d'une rupture.

II. La grammaire américaine des alliances : intérêt, fiabilité et substituabilité

Cette distinction invite à dépasser deux visions opposées mais également réductrices : celle d'une Amérique prompt à abandonner ses alliés et celle qui ferait de l'engagement américain une garantie en soi.

L'histoire de la politique étrangère américaine montre que la continuité d'un engagement dépend moins de l'ancienneté d'une relation que de la persistance des intérêts qui la soutiennent. Washington a ainsi réduit ou retiré son soutien à certains partenaires lorsque leur valeur stratégique diminuait ou lorsque le coût de leur soutien devenait supérieur aux bénéfices attendus. La chute du Sud-Vietnam en 1975, l'abandon du Shah d'Iran face à l'effondrement de son régime en 1979 ou, dans un contexte très différent, le retrait d'Afghanistan en 2021 illustrent des formes distinctes de désengagement américain. À l'inverse, les alliances avec le Japon, la Corée du Sud ou les principaux partenaires européens ont traversé les alternances politiques parce qu'elles demeurent étroitement liées à des intérêts stratégiques durables des États-Unis.

La véritable question n'est donc pas de savoir si Washington est, par nature, fidèle ou infidèle à ses partenaires, mais de comprendre ce qui rend un engagement américain durable. La théorie des alliances permet ici de distinguer deux risques : celui de l'*abandon*, lorsque le soutien attendu diminue au moment où le partenaire en a besoin, et celui de l'*entrapment* (piège de l'engagement), lorsqu'une alliance conduit au contraire un État à supporter des engagements ou des coûts qu'il n'aurait pas assumés seul⁸. Pour le Maroc, l'enjeu consiste précisément à réduire le premier risque sans accroître le second : rendre le partenariat suffisamment important pour que Washington ait intérêt à le préserver, sans que son approfondissement ne réduise la liberté d'action de Rabat.

Cette logique renvoie à un principe ancien de la diplomatie : les alliances durent moins par fidélité que par la permanence des intérêts qui les soutiennent. La formule attribuée à l'ancien premier ministre britannique Lord Palmerston l'exprime avec une particulière netteté : « *Nous n'avons pas d'alliés éternels ni d'ennemis perpétuels. Nos intérêts sont éternels et perpétuels, et notre devoir est de les défendre* ». La solidité d'une alliance ne réside donc pas dans une fidélité abstraite, mais dans la capacité des partenaires à maintenir, dans la durée, une convergence suffisamment forte de leurs intérêts. Deux États peuvent ainsi demeurer des partenaires stratégiques tout en divergeant sur certains dossiers ; l'enjeu est de savoir si ces divergences remettent en cause les intérêts fondamentaux qui soutiennent leur relation. Mais la convergence des intérêts ne suffit pas, à elle seule, à déterminer la solidité d'une alliance. Une autre variable entre alors en jeu : la substituabilité du partenaire.

Un partenaire facilement remplaçable dispose d'un pouvoir de négociation limité. Un partenaire fournissant des fonctions difficiles ou coûteuses à reproduire ailleurs augmente, au contraire, le coût de sa marginalisation.

Pour le Maroc, l'enjeu est donc double : accroître sa valeur stratégique pour Washington, afin de rendre sa marginalisation plus coûteuse, tout en réduisant sa propre vulnérabilité à une éventuelle inflexion de la politique américaine.

L'asymétrie ne disparaît pas pour autant. Le Maroc peut devenir plus difficile à remplacer dans certaines fonctions sans devenir indispensable à une superpuissance disposant de ressources et d'alternatives considérables. L'objectif n'est donc pas d'effacer cette asymétrie, mais de la rendre plus favorable au Maroc en renforçant sa valeur stratégique et, par conséquent, son pouvoir de négociation.

III. La puissance marocaine dans la stratégie américaine

La valeur stratégique du Maroc pour les États-Unis ne se réduit plus à sa position dans le Maghreb. Elle résulte d'une combinaison d'atouts : stabilité institutionnelle, interopérabilité militaire, double ouverture atlantique et méditerranéenne, proximité de l'Europe et du Sahel, infrastructures et présence diplomatique et économique en Afrique. Aucun de ces facteurs ne rend isolément le Royaume indispensable à Washington, mais leur combinaison accroît sa valeur et rend sa substitution plus coûteuse.

Cette géographie prend tout son sens lorsqu'elle est associée à des capacités opérationnelles. Les exercices multinationaux, la coopération antiterroriste et l'interopérabilité des Forces armées royales permettent au Maroc de contribuer à des objectifs qui dépassent sa propre sécurité. À cela s'ajoute sa projection africaine : ses réseaux économiques, diplomatiques et infrastructurels lui permettent de servir de point d'articulation entre la Méditerranée, l'Atlantique, l'Afrique de l'Ouest et le Sahel. Pour Washington, un Maroc plus capable constitue ainsi un relais de puissance : en assumant davantage de responsabilités sécuritaires et stratégiques dans son environnement régional, Rabat permet aux États-Unis d'y préserver leur influence sans supporter les coûts d'une présence directe et permanente.

AMTEC s'inscrit dans cette évolution. Le futur centre de Tan-Tan doit associer entraînement multidomaine, formation aux drones, innovation et expérimentation, avec la participation d'acteurs marocains et américains⁹. Le Maroc ne serait donc plus seulement un acquéreur d'équipements ou un terrain d'exercices, mais pourrait devenir un espace de développement et d'expérimentation de capacités adaptées notamment aux environnements africains. Cette évolution rejoint l'ambition marocaine de convertir progressivement les acquisitions étrangères en compétences nationales, de la maintenance vers la coproduction, l'ingénierie et, à terme, une plus grande maîtrise technologique.

Cette dynamique prend une importance supplémentaire dans le contexte de compétition entre grandes puissances en Afrique. Face à la présence russe et à l'expansion économique et technologique chinoise, un Maroc stable, occidentalement ancré et disposant de relais africains représente pour Washington un partenaire particulièrement utile. Les États-Unis ont donc intérêt à un Maroc plus puissant, mais pas nécessairement à maximiser sa puissance sans considération pour ses effets régionaux. Et c'est précisément dans ce cadre qu'apparaît la limite de la convergence.

Rabat cherche à renforcer ses capacités militaires et technologiques, à développer une industrie nationale de défense, à consolider sa souveraineté sur le Sahara occidental marocain, à accroître son influence africaine et à élargir son autonomie stratégique. Washington recherche, avant tout, un Maroc suffisamment stable, capable et interopérable pour contribuer à ses propres objectifs. Les deux trajectoires convergent largement, mais elles ne se confondent pas.

La montée en puissance du Maroc reconfigure son environnement géopolitique. Elle peut inciter l'Algérie à renforcer ses capacités ou ses partenariats, notamment avec la Russie ou la Chine. Washington doit alors concilier deux impératifs : renforcer un partenaire marocain particulièrement utile sans alimenter l'escalade régionale ni rapprocher davantage Alger de ses concurrents stratégiques. Il ne s'agit donc pas de maintenir une stricte parité entre les deux voisins, mais de préserver un équilibre régional compatible avec les intérêts américains.

Cette montée en puissance produit toutefois un second effet : en renforçant le Maroc, Washington contribue aussi à son autonomie. Pour Rabat, l'enjeu est dès lors de convertir les ressources de l'alliance en capacités nationales durables. AMTEC en constitue un test : sa portée dépendra moins des technologies américaines expérimentées au Maroc que des compétences, savoir-faire et capacités industrielles que le Royaume pourra effectivement s'approprier.

La question déterminante n'est donc pas simplement de savoir jusqu'où Washington souhaite renforcer le Maroc, mais jusqu'où la montée en puissance marocaine demeure fonctionnelle pour la stratégie américaine et jusqu'où, réciproquement, l'appui américain peut être converti en autonomie stratégique marocaine. C'est lorsque ces deux trajectoires cesseraient de progresser ensemble qu'apparaîtraient les véritables limites de leur convergence.

IV. Maroc, Algérie, États-Unis : les dynamiques d'un triangle stratégique

L'Algérie ne saurait être réduite à une variable de la relation maroco-américaine. Elle poursuit sa propre stratégie : préserver son autonomie décisionnelle, maintenir son rang régional et diversifier ses partenariats afin d'éviter une dépendance excessive envers une seule puissance. Ses relations historiques avec la Russie n'excluent ainsi ni le développement de liens avec la Chine et l'Europe ni un rapprochement pragmatique avec les États-Unis.

Le triangle devient dès lors plus complexe qu'une simple opposition entre un Maroc proche de Washington et une Algérie historiquement liée à Moscou. Rabat, Alger et Washington poursuivent trois rationalités distinctes. Le Maroc cherche à convertir son partenariat américain en avantages militaires, technologiques et diplomatiques, tout en élargissant son autonomie. L'Algérie entend préserver son rang et sa liberté d'action. Les États-Unis, enfin, cherchent à approfondir une relation privilégiée avec Rabat tout en conservant des canaux avec Alger et en limitant l'influence de leurs concurrents.

Cette logique apparaît avec une particulière netteté dans l'évolution récente des relations américano-algériennes. En janvier 2025, AFRICOM et le ministère algérien de la Défense ont signé un mémorandum de coopération militaire, donnant un cadre plus structuré à leur dialogue sécuritaire. Cette dynamique s'est poursuivie en avril 2026 avec la visite à Alger du commandant d'AFRICOM, Dagvin Anderson, reçu notamment par le président Abdelmadjid Tebboune et le chef d'état-major Saïd Chanegriha, puis en juin avec celle de l'amiral George Wikoff, commandant des forces navales américaines en Europe et en Afrique ¹⁰. Ces échanges témoignent d'une intensification de la coopération militaire entre Washington et Alger au moment même où le partenariat stratégique avec Rabat franchit de nouveaux paliers.

Cette simultanéité est géopolitiquement significative. Elle ne traduit ni équidistance ni équivalence entre les deux relations, mais montre que le renforcement du partenariat avec Rabat n'implique pas l'isolement d'Alger. Washington cherche plutôt à consolider son ancrage au Maroc, tout en maintenant avec l'Algérie un niveau de coopération suffisant pour préserver ses intérêts régionaux et limiter l'influence de puissances concurrentes.

Cette logique n'est d'ailleurs pas nouvelle. Dans les années 1980, Washington considérait déjà que le Maroc lui procurait des avantages stratégiques, militaires et politiques que l'Algérie ne pouvait alors remplacer, tout en cherchant à développer avec Alger les coopérations compatibles avec ses intérêts¹¹. Le contexte a profondément changé depuis la guerre froide, mais le principe demeure : privilégier Rabat n'implique pas nécessairement de renoncer à Alger.

Le Sahara occidental marocain constitue le principal test de cette politique. La reconnaissance américaine de la souveraineté marocaine place Washington sur une position fondamentalement incompatible avec celle d'Alger, sans l'empêcher de rechercher parallèlement une relation fonctionnelle avec l'Algérie. La difficulté américaine consiste donc moins à choisir définitivement entre Rabat et Alger qu'à hiérarchiser des intérêts qui ne sont ni équivalents ni toujours compatibles.

Le véritable enjeu du triangle réside ainsi dans la valeur respective que les deux États représentent pour Washington. Plus les fonctions assurées par le Maroc deviennent importantes et difficiles à remplacer, plus son poids dans l'arbitrage américain augmente. Mais tant que l'Algérie conserve elle aussi des utilités propres, notamment par sa position sahélienne, ses ressources, ses capacités militaires et son poids régional, Washington conservera un intérêt à éviter sa marginalisation complète. La compétition maroco-algérienne se joue, dès lors, aussi dans la capacité de chacun à accroître sa valeur stratégique aux yeux d'une puissance qui entend coopérer avec les deux sans leur accorder la même place.

V. AMTEC : technologie contre utilité stratégique

C'est à la lumière de cette relation asymétrique qu'AMTEC doit être évalué. La question n'est plus de savoir pourquoi le Maroc est utile aux États-Unis, mais dans quelle mesure cette utilité peut être convertie en gains technologiques, industriels et stratégiques durables pour le Royaume.

Cette conversion n'est pas automatique. Les États-Unis conservent la maîtrise des technologies critiques, de la propriété intellectuelle et de nombreux segments des chaînes industrielles, ainsi que la capacité de conditionner certains transferts. Pour le Maroc, l'enjeu réside donc moins dans l'existence d'AMTEC que dans sa capacité à transformer cette coopération en compétences, savoir-faire et capacités nationales.

La première expérimentation organisée dans le cadre du projet invite précisément à la prudence. Du 3 au 7 août 2026, l'environnement d'AMTEC a permis à un partenaire industriel américain de tester une capacité de frappe de précision à longue portée dans le cadre de la *Test Range Expansion Initiative* (initiative d'extension des zones d'essai) de l'U.S. Army. Des personnels américains et marocains ont participé à l'installation du site et à la collecte des données¹². L'opération confirme ainsi la valeur géostratégique de l'environnement marocain, en offrant des conditions d'expérimentation que les États-Unis eux-mêmes jugent difficiles à reproduire sur nombre de leurs propres sites. Elle ne permet toutefois pas de conclure, à ce stade, à un transfert comparable de technologies critiques ou de capacités autonomes de conception vers le Maroc.

Le véritable critère devient dès lors celui de la capture nationale de valeur. AMTEC ne devrait pas être évalué uniquement à travers le nombre d'exercices, d'entreprises ou de technologies testées, mais selon ce que le Maroc parvient effectivement à internaliser : participation de ses entreprises, formation d'ingénieurs, R&D locale, maintenance avancée, intégration aux chaînes d'approvisionnement et acquisition progressive de savoir-faire.

La coopération technologique suit en effet plusieurs degrés : interopérabilité, formation, maintenance, coproduction, puis maîtrise de technologies sensibles. Ces niveaux ne sont ni équivalents ni automatiques. Un État peut autoriser la maintenance ou la production sous licence d'un système sans transférer pour autant les connaissances nécessaires à sa conception ou au contrôle de ses composants critiques.

Le Maroc cherche déjà à progresser dans cette direction. *Maintenance Aero Maroc* associe l'État marocain, Lockheed Martin, Sabca et Sabena Aerospace dans la maintenance et la modernisation d'aéronefs militaires à Benslimane. L'accord de compensation industrielle conclu avec Boeing autour du programme Apache en 2023, puis les coopérations industrielles engagées en 2024, témoignent également d'une volonté de dépasser progressivement la relation classique entre acheteur et fournisseur¹³.

AMTEC constitue ainsi moins une preuve acquise d'autonomie technologique qu'un test de la capacité marocaine à transformer une asymétrie en levier. S'il sert principalement à expérimenter des technologies américaines et à renforcer l'interopérabilité des Forces armées royales, il accroîtra l'utilité stratégique du Maroc sans nécessairement réduire sa dépendance. S'il permet au Royaume d'internaliser des compétences, de développer son industrie et de maîtriser une part croissante de la chaîne technologique, il contribuera au contraire à son autonomie stratégique.

Être utile à l'exercice de la puissance américaine n'équivaut donc pas à posséder davantage de puissance propre. Tout l'enjeu, pour le Maroc, est de convertir la première en seconde.

VI. L'alliance sans dépendance : quelle stratégie pour le Maroc ?

L'enjeu pour le Maroc n'est pas de rechercher une indépendance devenue largement illusoire dans un système international fondé sur l'interdépendance. L'objectif réaliste consiste plutôt à éviter qu'une dépendance particulière puisse se transformer en capacité de contrainte. L'autonomie stratégique ne signifie donc pas l'autosuffisance, mais la capacité à conserver plusieurs options lorsqu'un intérêt essentiel est en jeu.

Une première voie consiste à transformer systématiquement les partenariats extérieurs en capacités nationales. L'expérience de pays comme la Turquie ou la Corée du Sud montre qu'une coopération durable peut servir de levier pour passer progressivement de l'acquisition d'équipements à la maintenance, à la coproduction puis, dans certains secteurs, à une maîtrise technologique plus autonome. Pour le Maroc, la priorité devrait porter sur les domaines où une dépendance extérieure pourrait devenir stratégiquement vulnérable : maintenance, munitions, drones, cybersécurité, communications sécurisées et technologies critiques de défense. AMTEC ne prendrait alors toute sa portée que s'il contribue à faire émerger des compétences et des capacités marocaines propres.

Une deuxième voie réside dans la diversification maîtrisée des interdépendances. Il ne s'agit ni d'équidistance ni de basculement permanent entre grandes puissances, mais d'éviter qu'un seul partenaire puisse contrôler plusieurs ressources essentielles. Le Maroc peut ainsi préserver son ancrage stratégique occidental tout en maintenant des coopérations avec la Chine, la Russie, les puissances du Golfe, ses partenaires africains et d'autres puissances asiatiques. La diversification devient alors un instrument de réduction des vulnérabilités et de préservation de la liberté d'action.

Une troisième voie consiste à devenir difficilement substituable dans quelques fonctions stratégiques. Un État de la taille du Maroc ne peut rivaliser avec les grandes puissances dans tous les domaines, mais il peut devenir difficilement contournable dans certains secteurs : sécurité maritime, coopération sécuritaire en Afrique, logistique, infrastructures portuaires, énergie, formation militaire ou technologies de défense. La profondeur africaine du Royaume constitue ici un atout majeur : plus Rabat devient un point d'articulation entre l'Europe, l'Atlantique, l'Afrique de l'Ouest et le Sahel, plus sa valeur stratégique augmente.

Enfin, le Maroc gagnerait à raisonner en termes de dépendances critiques. Il s'agit d'identifier les secteurs dans lesquels l'interruption d'un approvisionnement, d'une technologie ou d'un soutien extérieur pourrait compromettre une fonction souveraine, puis d'y développer des capacités nationales, des stocks stratégiques ou des solutions alternatives. À l'image de Singapour, la multiplication maîtrisée des interdépendances peut elle-même devenir une source d'autonomie lorsqu'elle empêche un partenaire unique d'exercer un pouvoir de blocage. À terme, l'ambition devrait être de faire évoluer le Maroc du statut de bénéficiaire de coopération vers celui de coproducteur de sécurité, de technologie et de stabilité.

Ces considérations conduisent à une même exigence : une stratégie marocaine de long terme ne peut être construite sur l'identité du prochain président américain. Elle doit reposer sur ce qui résiste aux alternances : convergence durable des intérêts, institutionnalisation de la relation, capacités nationales, diversification des partenariats et coût croissant d'une remise en cause du lien stratégique avec le Maroc.

L'objectif n'est donc pas l'indépendance, mais la résilience. Pour le Maroc, l'autonomie stratégique pourrait être définie comme la capacité de ne jamais dépendre d'un seul partenaire pour pouvoir agir. Dans cette perspective, la réussite de l'alliance américaine se mesurera aussi à la capacité du Royaume à transformer les ressources du partenariat en puissance propre.

Conclusion

AMTEC ne constitue finalement que la manifestation la plus récente d'une question beaucoup plus ancienne : comment une puissance moyenne peut-elle tirer parti d'une alliance asymétrique sans laisser l'asymétrie déterminer sa politique ?

L'histoire maroco-américaine apporte une première réponse. Les administrations se succèdent et leurs préférences varient, mais certaines relations survivent lorsque suffisamment d'intérêts et d'institutions contribuent à leur maintien. La fiabilité américaine ne doit donc être recherchée ni dans la fidélité supposée d'un président ni dans l'ancienneté symbolique de l'amitié entre les deux États. Elle dépend du degré auquel la relation devient structurellement utile aux intérêts américains.

Le cas maghrébin introduit cependant une difficulté supplémentaire. La montée en puissance du Maroc ne se produit pas dans un vide stratégique. Elle affecte les perceptions et les choix de l'Algérie, qui poursuit elle-même une stratégie d'autonomie, de statut régional et de diversification. Une augmentation des capacités marocaines peut donc provoquer des réactions algériennes qui modifient à leur tour le calcul de Washington.

C'est ici que se situe la limite potentielle de la convergence maroco-américaine.

Les États-Unis peuvent avoir intérêt à un Maroc plus puissant sans avoir nécessairement intérêt à maximiser sa puissance relative si celle-ci commence à produire des externalités contraires à leurs autres objectifs : instabilité régionale, course aux armements, rapprochement accru de l'Algérie avec des concurrents stratégiques ou réduction de la maîtrise américaine sur certaines technologies sensibles.

Pour le Maroc, la question essentielle devient dès lors celle de la conversion. AMTEC sera stratégiquement avantageux non parce que des technologies américaines avancées seront présentes à Tan-Tan, mais si cette présence produit progressivement davantage de compétences marocaines, davantage d'industrie, davantage d'innovation et davantage de capacité autonome.

Cette logique dépasse le seul cas marocain. Pour une puissance moyenne, l'autonomie stratégique ne consiste pas nécessairement à se tenir à distance des grandes puissances. Elle consiste à organiser l'interdépendance de telle manière que l'alliance augmente davantage sa capacité d'action qu'elle n'accroît sa vulnérabilité.

Dans cette perspective, l'objectif marocain n'est ni l'alignement automatique ni l'équidistance. Il consiste à augmenter suffisamment sa valeur pour Washington pour rendre sa substitution coûteuse, à convertir cette valeur en puissance propre et à préserver suffisamment d'options extérieures pour qu'une modification des préférences américaines ne compromette jamais sa liberté fondamentale de décision.

La question déterminante n'est donc plus seulement de savoir jusqu'où Washington est disposé à renforcer le Maroc. Elle est de savoir jusqu'où Rabat peut transformer la convergence actuelle en autonomie avant que les limites propres aux intérêts américains, les réactions algériennes et la compétition entre grandes puissances ne commencent à en modifier les conditions.

Devenir difficile à remplacer accroît le pouvoir de négociation ; rester capable de choisir en constitue la finalité.

Notes et références

1. U.S. Africa Command, « Morocco and AFRICOM Seek to Establish the Africa Multidomain Training and Experimentation Center », 13 juillet 2026.
2. Iain D. Henry, « What Allies Want: Reconsidering Loyalty, Reliability, and Alliance Interdependence », *International Security*, vol. 44, no 4, printemps 2020, pp. 45-83.

3. The White House, Presidential Determination No. 2004-35, « Designation of the Kingdom of Morocco as a Major Non-NATO Ally », 3 juin 2004 ; Raymond J. Ahearn, *Morocco-U.S. Free Trade Agreement*, Congressional Research Service, RS21464, 23 juillet 2004.
4. U.S. Department of State, Office of the Historian, « The Western Sahara and U.S. Arms Transfer Policy Toward Morocco », *Foreign Relations of the United States, 1977-1980*, vol. XVII, Part 3, North Africa, doc. 41, Washington, pp. 103-104.
5. U.S. Department of State, Office of the Historian, « Managing U.S. Policy Toward Morocco and Algeria », *Foreign Relations of the United States, 1981-1988*, vol. XXIV, North Africa, doc. 57, 1er août 1985, pp. 125-128, traduction de l'auteur.
6. Alexis Arieff, *Morocco: Current Issues*, Congressional Research Service, RS21579, 18 octobre 2013 ; The White House, « Joint Statement by the United States of America and the Kingdom of Morocco », 22 novembre 2013.
7. U.S. Department of State, « Department Press Briefing, July 1, 2021 », Ned Price, 1er juillet 2021.
8. Glenn H. Snyder, *Alliance Politics*, Ithaca, Cornell University Press, 1997, pp. 180-192 ; Iain D. Henry, op. cit.
9. U.S. Africa Command, « Morocco and AFRICOM Seek to Establish the Africa Multidomain Training and Experimentation Center », op. cit.
10. U.S. Africa Command, « AFRICOM Commander Signs Memorandum of Understanding with Algerian Ministry of National Defense », 23 janvier 2025 ; U.S. Africa Command, « Gen. Dagvin R.M. Anderson, Commander of U.S. Africa Command Visits Algeria to Strengthen Strategic Cooperation on Regional Security », 28 avril 2026 ; Ministère de la Défense nationale de la République algérienne démocratique et populaire, « Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha [...] reçoit en audience le Commandant des Forces navales américaines en Europe et en Afrique [...] l'Amiral George Wikoff », 9 juin 2026.
11. U.S. Department of State, Office of the Historian, « Managing U.S. Policy Toward Morocco and Algeria », op. cit.
12. U.S. Africa Command, « U.S., Moroccan Forces Enable First-Ever Industry Partner Live-Fire Demonstration Advancing the Africa Multidomain Training and Experimentation Center », 6 août 2026.
13. U.S. Department of Commerce, International Trade Administration, « Morocco – Aerospace », *Country Commercial Guide*, 31 juillet 2025 ; Ministère de l'Industrie et du Commerce du Royaume du Maroc, « Marrakech Air Show 2024: Boeing Collaborates with Moroccan Industry on Excellence in Engineering and Advanced Manufacturing », 2024.